

il résolut de faire tout en son pouvoir pour le rendre digne du but que s'était proposé Mgr. Denaut, c'est-à-dire, d'en faire une maison d'éducation supérieure, qui put fournir à la société des sujets distingués, et surtout, former des prêtres dont le pays avait alors tant de besoin. Et comme il savait que, pour faire sortir cette maison de l'obscurité et la faire prospérer, il fallait lui donner pour supérieur un homme remarquable par ses talents et sa science, son premier soin, pour ainsi dire, fut de chercher, parmi ses prêtres, celui qui remplirait ce poste le plus avantageusement. Son choix tomba sur Messire Jean Raimbault, curé de la Pointe-aux-Trembles.

Il était difficile de trouver un homme plus instruit, plus digne et plus universellement respecté. Voici, d'ailleurs, ce que le judicieux évêque en pensait lui-même. Dans la lettre de nomination qu'il lui envoie, le 11 Septembre 1806, il dit :
 " Monsieur et cher Raimbault, Vous serez surpris de l'antienne que je viens vous porter ; cependant j'y suis engagé, non seulement par mon opinion particulière, mais encore par celle de plusieurs curés vos amis qui me l'ont suggérée à l'envi les uns des autres. Il s'agirait de quitter la Pointe-aux-Trembles pour aller à Nicolet. Je vous établis Supérieur du Séminaire naissant de cette paroisse, qui a besoin, pour l'accréditer, d'un homme de votre réputation, qui soit aussi un homme de lettres et de goût.

" L'aspect du charmant Nicolet, de son église, de son presbytère, de son Séminaire, de ses bons habitants, va vous faire bientôt perdre de vue tout ce que les cures de l'Angé-Gardien et de l'Enfant-Jésus vous ont offert de plus attrayant."

11 Septembre, 1806.

M. Raimbault fut nommé Supérieur du Séminaire et curé de Nicolet, au mois d'Octobre 1806.

Le Séminaire de Nicolet avait trouvé dans Mgr. Plessis un puissant protecteur qui n'épargnait rien pour une maison qu'il